

Table des matières

Chapitre 1

LES TITULAIRES DES POUVOIRS	1
L'agent de la paix	3
<i>Qui est agent de la paix?</i>	5
Le constable	6
<i>Qui est constable?</i>	6
Qu'est-ce qu'un constable spécial?	6
Qu'est-ce qu'une personne chargée de l'application de la loi?	8

Chapitre 2

L'ARRESTATION	11
Qui peut arrêter un suspect?	13
La personne chargée de l'application d'une loi	14
Dans quelles circonstances pouvez-vous arrêter un suspect?	15
1. Le refus d'identification	16
<i>Quand pouvez-vous exiger d'une personne qu'elle s'identifie?</i>	16
<i>Que pouvez-vous faire si vous doutez de la véracité des renseignements fournis?</i>	17
2. Le refus de fournir un cautionnement	18

x Guide d'information

<i>Que pouvez-vous faire si vous croyez que le suspect est sur le point de quitter le Québec?</i>	18
<i>Quel montant pouvez-vous exiger?</i>	19
<i>À quel moment pouvez-vous exiger le cautionnement?</i>	20
<i>Que devez-vous faire après avoir reçu le montant exigé pour le cautionnement?</i>	20
3. Le flagrant délit	20
Que devez-vous faire lorsque vous arrêtez un suspect?	22
Vous devez vous identifier	22
Vous devez informer le suspect des motifs de son arrestation	23
Vous devez informer le suspect de son droit aux services d'un avocat	24
Vous devez assurer la sécurité du suspect détenu	28
Vous devez libérer le suspect aussitôt que possible	29
Vous devez faire comparaître le suspect dans les 24 heures de l'arrestation	30
Le cas particulier des mineurs	30
Où pouvez-vous arrêter un suspect?	30
Le suspect est en train de commettre une infraction	31
Le suspect s'enfuit pour échapper à son arrestation	32
De quels pouvoirs disposez-vous lorsque vous procédez à une arrestation?	34

Vous pouvez, dans certains cas, fouiller le suspect	34
Vous pouvez utiliser la force nécessaire	38

Chapitre 3

LA PERQUISITION ET LA SAISIE	41
Le but de la perquisition	43
L'obtention d'un mandat ou d'un télémandat de perquisition	44
Qui peut demander un mandat ou un télémandat de perquisition?	44
Comment devez-vous procéder pour obtenir un mandat ou un télémandat?	44
À quoi sert votre déclaration?	45
Quels renseignements doit contenir votre déclaration?	45
<i>La nature de la chose recherchée.</i>	46
<i>L'endroit</i>	48
<i>La nature de l'infraction.</i>	50
<i>Les faits et circonstances relatifs à l'infraction et à la chose recherchée</i>	51
<i>Les circonstances nécessitant l'émission d'un télémandat</i>	51
<i>Les entreprises de presse et les bureaux d'avocats.</i>	52
Devez-vous effectuer une procédure particulière lorsque vous demandez un télémandat?	52
Quelles informations doit contenir le mandat?	53
Où pouvez-vous exécuter un mandat ou un télémandat de perquisition?	54

xii Guide d'information

Quand le mandat ou le télémandat expire-t-il?	54
Quand pouvez-vous perquisitionner lorsque vous êtes en possession d'un mandat ou d'un télémandat?	55
Qui peut effectuer la perquisition autorisée par mandat ou télémandat?	56
La perquisition sans mandat ou télémandat	56
Qui peut effectuer une perquisition sans mandat ou télémandat?	56
Dans quelles circonstances pouvez-vous perquisitionner sans mandat ou télémandat?	56
Qui est le responsable des lieux?	57
Quand pouvez-vous considérer que le responsable des lieux consent à la perquisition?	58
Quand pouvez-vous considérer qu'il y a urgence?	58
La notion de « motifs raisonnables » dans le cadre d'une perquisition sans mandat ou télémandat.	60
Quand pouvez-vous perquisitionner sans mandat ou télémandat?	61
Le déroulement de la perquisition	62
Que devez-vous faire s'il n'y a personne sur les lieux où vous perquisitionnez?	62
Si des personnes se trouvent sur les lieux, que devez-vous faire avant d'effectuer la perquisition?	62
Quels pouvoirs avez-vous lorsque vous effectuez une perquisition?	63

<i>Le pouvoir d'entrée</i>	64
<i>Quels objets pouvez-vous saisir?</i>	64
<i>Qu'est-ce qu'une chose bien en vue?</i>	65
<i>Dans quelles circonstances pouvez-vous fouiller les personnes?</i>	67
<i>Qu'est-ce que la force nécessaire? . . .</i>	68
Que devez-vous faire après avoir saisi des objets?	70
Que devez-vous faire après la perquisition?	71
La perquisition dans le but de saisir des renseignements confidentiels	73
Qu'est-ce qu'un renseignement confidentiel?	73
<i>Les personnes tenues par la loi au secret professionnel.</i>	74
Devez-vous respecter une procédure particulière lorsque vous effectuez une telle perquisition?	78
Qui peut s'opposer à l'examen des renseignements?	78
Ces personnes peuvent-elles renoncer au privilège de la confidentialité? . . .	79
Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'opposition à l'examen?	79
Que se passe-t-il lorsque l'on s'oppose à l'examen?	79
Chapitre 4	
L'INSPECTION	81
Quels buts l'inspection poursuit-elle?	83
Qui peut procéder à une inspection?	87

Avez-vous besoin d'un mandat pour exercer votre pouvoir d'inspection? . . .	89
Pouvez-vous inspecter en vous autorisant du consentement de l'intéressé?	92
Quelle est l'étendue de votre pouvoir d'inspection?	92
À quoi êtes-vous tenu lorsque vous procédez à une inspection?	97
Les obligations reliées à la saisie	98
Les obligations reliées au prélèvement d'échantillons	99
Où pouvez-vous inspecter?	100
Quand pouvez-vous inspecter?	100

Chapitre 5

LA CONFISCATION 103

Quel est le but de la confiscation? 105

Qui peut confisquer des objets? 105

Le juge 105

L'officier saisissant 106

L'inspecteur 107

Quels sont les motifs qui permettent
de confisquer un objet? 107

Chapitre 6

CONCLUSION 111